

NOTE

A L'ATTENTION DES SALARIES DE LA SOCIETE ECORECEPT

En date du 13 juillet 2023, le ministère public a fait appel du jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Marseille, le 6 juillet 2023 ouvrant la procédure de liquidation judiciaire de la SAS ECORECEPT.

Pour rappel, s'agissant d'une procédure de liquidation judiciaire, l'appel du ministère public est suspensif, obligeant alors le liquidateur à suspendre la procédure de licenciements de l'ensemble des salariés de la société ECORECEPT.

Pour information, la date de l'audience devant la Cour d'appel d'Aix en Provence qui statuera sur l'appel du ministère public se tiendra le 3 août 2023.

Pour toute question, merci d'adresser un mail aux adresses suivantes :
mp@mjlaure.fr ou pf@mjlaure.fr